

► Cabinet dentaire LUMIÈRE

DRS BERDOUGO et DE VALBRAY

73, cours Albert Thomas 69003 LYON

Tel. : +33 4 72 35 08 45

cabinetdentairelumiere.fr

Utilisation du laser en dentisterie

Les progrès enregistrés dans le développement du laser ont rendu possible son utilisation dans le domaine dentaire.

Le laser présente de nombreux avantages, sans toutefois remplacer complètement les techniques traditionnelles.

LE LASER (LIGHT AMPLIFICATION STIMULATED EMISSION OF RADIATION)

Le laser est un instrument optico-électronique qui produit un faisceau lumineux puissant, étroit et précis.

Ce rayon concentre une grande quantité d'énergie qui, après son absorption par l'eau des tissus ou certains éléments du corps humain, agit comme un « bistouri lumineux ».

L'énergie de ce rayon est transmise par une fibre optique souple ou un bras articulé.

Le laser est un outil non invasif, c'est-à-dire qu'aucun instrument ne pénètre dans les tissus de la bouche. Son extrême précision permet de ne traiter que la partie malade en respectant les éléments sains.



DOMAINES D'APPLICATIONS

Différents lasers permettent d'effectuer un travail de grande qualité dans les soins de :

- Diagnostic des lésions carieuses précoces non visibles à l'œil nu.
- Dentisterie conservatrice (sensibilités dentinaires, caries...).
- Endodontie : traitement et désinfection des canaux des racines dentaires, abcès.
- Implantologie.
- Parodontologie : action antibactérienne et cicatrisante dans les cas d'inflammation du parodonte (ensemble des éléments de soutien de la dent : gencive, os...).
- Ulcères aphteux et herpétiques.
- Esthétique du sourire (éclaircissement dentaire).
- Chirurgie buccale (frénectomie).

Le laser permet une régénération et une cicatrisation tissulaires rapides. De plus, l'action antibactérienne du rayon laser diminue les complications post-opératoires.

Cette action cicatrisante, régénératrice et antibactérienne est particulièrement intéressante pour le traitement des maladies parodontales et permet souvent d'éviter une intervention chirurgicale.

Dans certains programmes de traitement le nombre de séances de soins peut être réduit.

Le laser permet aussi de diminuer, voire de supprimer, la phase d'anesthésie.

À SAVOIR

Des lasers dentaires de dernière génération, très performants, permettent aujourd'hui de traiter à la fois les tissus mous de la bouche (gencive, muqueuses) et les tissus durs (émail, os...).

La possibilité d'effectuer des soins au laser ne remplace en rien l'hygiène quotidienne : brossage, utilisation de brossettes interdentaires et d'hydropulseur.